

# Formation : Comité Social d'Administration (CSA) et Formation Spécifique SSCT (F3SCT)

exercer les attributions Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Formation pratique - 5j - 35h00 - Réf. SSE

Prix : 3090 € H.T.

NEW

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a fusionné lors des élections professionnelles de décembre 2022, les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) en une instance unique, le Comité Social. L'année 2026 ouvrira un second cycle avec le renouvellement des représentants du personnel et des formations spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT).

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSA et de la F3SCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Exercer la mission de la F3SCT pour la prévention des risques professionnels
- ✓ S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels
- ✓ Viser l'amélioration des conditions de travail

## Public concerné

Représentants du personnel au Comité Social d'Administration, membres de la F3SCT de la fonction publique d'État, services RH, responsables sécurité de la fonction publique d'État.

## Prérequis

Aucun

### PARTICIPANTS

Représentants du personnel au Comité Social d'Administration, membres de la F3SCT de la fonction publique d'État, services RH, responsables sécurité de la fonction publique d'État.

### PRÉREQUIS

Aucun

### COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

## Méthodes et moyens pédagogiques

### Travaux pratiques

Cas pratiques et réflexions collectives.

### Méthodes pédagogiques

ACTIVE

## Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

## Programme de la formation

### 1 Le cadre juridique de la santé au travail dans la fonction publique d'État

- Connaître le cadre général de la quatrième partie du code du travail (santé et sécurité au travail)
- Situer le cadre spécial de la fonction publique d'État : focus sur les décrets du 28 mai 1982 et du 20 novembre 2020
- Identifier les acteurs de la santé au travail et leurs rôles
- Utiliser les documents et outils liés à la SSCT dans la fonction publique d'État

#### Exercice

Quiz de validation des notions

### 2 Les obligations de l'employeur public dans le domaine de la santé et sécurité au travail

- Mesurer la responsabilité de l'employeur, l'obligation de résultat et de moyens renforcés, les conséquences d'un manquement
- Distinguer l'accident de service/travail, de trajet et la maladie professionnelle
- Connaître les règles d'indemnisation et les voies de recours

#### Travaux pratiques

Cas pratique : accident de service ou accident de trajet ?

### 3 La Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)

- Maîtriser les conditions de mise en place, sa composition, son fonctionnement, l'autorisation d'absence et le contingent annuel
- Distinguer les réunions ordinaires des réunions extraordinaires
- Réussir ses réunions F3SCT de l'ordre du jour aux votes et au procès-verbal
- Savoir articuler la F3SCT avec le CSA

#### Exercice

Quiz sur les points d'un ordre du jour : F3SCT ou CSA ?

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse [psh-accueil@orsys.fr](mailto:psh-accueil@orsys.fr).

#### 4 Les attributions spécifiques CSA/F3SCT

- Connaître les informations accessibles et leur finalité pour les exploiter
- Maîtriser le déroulement des consultations en matière de SSCT
- Savoir dans quels cas le recours à un expert certifié est possible
- Cerner le cadre légal du droit de retrait et de l'alerte DGI (danger, grave et imminent)
- Distinguer les inspections des enquêtes
- Participer à l'analyse des risques professionnels

##### Travaux pratiques

Cas pratique : information ou consultation ?

#### 5 La prévention des risques professionnels et la démarche de prévention

- Connaître les principes généraux de prévention
- Distinguer les notions de danger et de risque
- Situer les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
- Contribuer à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Analyser les risques physiques liés à l'activité
- Commenter le Programme annuel des risques professionnels (PAPRI Pact)

##### Etude de cas

Cas pratique : revue du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et examen de l'évaluation de risques spécifiques (routier, harcèlement, télétravail, travailleur isolé ou face à un public...).

#### 6 Les risques psychosociaux (RPS)

- Définir les risques psychosociaux et repérer les facteurs de risque
- Cerner les conséquences des RPS sur la santé, le travail et la performance
- Identifier les signaux d'alerte et indicateurs de la souffrance au travail
- Améliorer l'organisation du travail avec l'usage d'outils d'analyse

##### Travaux pratiques

Cas pratique : répertorier des faits selon les différentes familles de RPS à partir d'une vidéo.

#### 7 Les risques musculosquelettiques

- Connaître l'état des lieux des pathologies liées aux troubles musculosquelettiques (TMS)
- Disposer de quelques notions d'anatomie et biomécanique
- Étudier un poste de travail
- Connaître des principes d'économie d'effort et de sécurité physique pour prévenir les TMS

##### Réflexion collective

Exercice collectif : débat après le visionnage d'une vidéo.

## 8 Les missions préventives SSCT du CSA et de la F3SCT

- Les inspections : objectifs, organisation, analyse de l'environnement de travail
- Les enquêtes : objectifs, organisation, analyse des causes et élaboration des solutions

### Etude de cas

Cas pratiques : analyser un accident de service par la méthode de l'arbre des causes, organiser une inspection et élaborer la feuille de route de la formation spécialisée 3SCT.

## Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

## Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

## Dates et lieux

### CLASSE À DISTANCE

2026 : 22 juin, 5 oct., 14 déc.

### PARIS LA DÉFENSE

2026 : 22 juin, 5 oct., 14 déc.